



CIGNA AFRICA

ASSURANCE SANTÉ INTERNATIONALE POUR
LES ORGANISATIONS ACTIVES EN AFRIQUE

UNE ASSURANCE SANTÉ

Parfaitement adaptée à vos besoins.



CIGNA AFRICA

Leader du marché de l'assurance santé internationale depuis près de 60 ans et au service de plus de 230.000 assurés en Afrique, Cigna dispose d'une expérience inégalée dans cette région et d'une parfaite connaissance du contexte local.

Cigna Africa est un ensemble complet d'avantages sociaux qui vous permet de choisir entre 6 niveaux de couverture de base différents. En outre, vous pouvez y ajouter des couvertures facultatives afin d'adapter parfaitement les prestations aux besoins de chacun. Nous offrons aux assurés un accès aux meilleurs traitements médicaux ainsi que la tranquillité d'esprit et la sécurité nécessaires. Vous êtes ainsi assuré que les besoins de vos employés et de leur famille en matière de santé et de bien-être sont à tout moment satisfaits.

Nous sommes à votre service lorsque vous en avez le plus besoin. Nous vous offrons des garanties complètes, le traitement rapide et efficace des demandes de remboursement et un accès facile aux soins de santé.

Par ailleurs, nous avons à cœur d'offrir à tous nos assurés des solutions élaborées dans le cadre d'une approche globale d'amélioration de leur santé, de leur bien-être et de leur sentiment de sécurité. Des employés en meilleure santé et plus productifs. Une réduction des risques de maladie. Une baisse du montant moyen des demandes de remboursement. Ce ne sont là que certains avantages de notre approche innovante.

La réussite de votre organisation et des missions de vos employés dépend de leur bien-être et de leur sécurité. Cigna s'engage à les soutenir dans le cadre de leur travail en offrant à vos employés et à leur famille une couverture appropriée afin de garantir la tranquillité d'esprit dont ils ont besoin.

EN QUOI SOMMES-NOUS DIFFÉRENTS?

Pour les employeurs



› Administration simplifiée

- › Dès le premier jour, notre équipe de Chargés de clientèle offre tout le support pratique et la formation nécessaires. Vous aurez également accès aux Services de gestion de groupe (Group Management Services - GMS), notre outil de gestion au quotidien de votre assurance santé.

› Des solutions flexibles

- › Quelles que soient la taille de votre organisation et la région d'affectation de vos employés, nous sommes en mesure de vous proposer une assurance qui couvrira l'ensemble de vos besoins.



› Des programmes novateurs dans le domaine de la gestion des risques

- › Notre réseau de soins de santé international, nos processus de prise en charge personnalisée et de prévention, le suivi efficace des demandes de remboursement de nos assurés, combinés à une rigoureuse procédure d'enquête sur les cas de fraude, assurent la durabilité de votre régime d'assurance.

› Une équipe dédiée à l'Afrique

- › Un soutien d'exception de la part de nos équipes de Chargés de clientèle et de Service clients dédiées à l'Afrique et qui ont à coeur de vous libérer des tracas administratifs.



Pour les employés

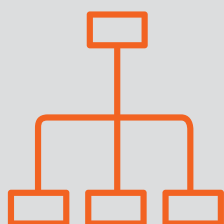


› Un centre de contact multilingue, disponible 24h/24 et 7j/7

- › Nous disposons de bureaux dans trois fuseaux horaires (Miami, Anvers, Madrid, Kuala Lumpur) et traitons vos demandes en interne dans 50 langues.

› Accès à un large réseau international de près d'1 million de médecins et établissements de santé dans le monde entier

- › 11.500 médecins et établissements de santé ont conclu un accord directement avec Cigna, dans 180 pays.



› Un règlement direct pour toutes les hospitalisations au sein de notre réseau de prestataires*

- › Nous payons l'hôpital directement: les assurés n'ont donc pas à avancer de frais pour en demander le remboursement par la suite.

*Le règlement direct ne peut être mis en place dans les pays frappés de sanctions.

› Un appui clinique offert par l'intermédiaire de gestionnaires de dossiers présents au niveau local

- › 189 conseillers médicaux présents dans 105 pays.
- › 72 conseillers médicaux en Afrique : Sénégal, Afrique du Sud, République démocratique du Congo (RDC), Kenya, Egypte etc.
- › 12 médecins réunis au sein d'une Commission médicale internationale. Employés directement par Cigna, ils sont basés en Belgique, au Chili, en Malaisie, aux Philippines, en Afghanistan, en Inde, au Sénégal et au Brésil.



› Un programme santé et bien-être complet

- › Evaluation des risques pour la santé*
- › Programme de préparation à l'expatriation*
- › Guides pays
- › Programme d'assistance aux employés*
- › Deuxième avis médical

(*Non disponible pour les couvertures Core Care et Standard Care)

› Cigna Africa = une couverture complète incluant

- › les hospitalisations et les soins ambulatoires
- › le traitement du SIDA / VIH
- › les vaccins / médicaments à visée préventive (par ex. contre la malaria)
- › la grossesse et l'accouchement
- › le traitement du cancer



ELABOREZ LA SOLUTION CIGNA AFRICA A VOTRE MESURE

Une couverture spécifiquement conçue pour répondre aux besoins de vos employés travaillant en Afrique.

Choisissez votre couverture de base



Vous avez le choix entre 6 couvertures:

Core Care | Standard Care | Select Care | Essential Care | Executive Care | Elite Care

Votre couverture de base comprend automatiquement les hospitalisations et les soins ambulatoires, le traitement du SIDA / VIH, l'accouchement, le traitement du cancer, le transport par ambulance locale (vers l'hôpital le plus proche), les vaccins / médicaments à visée préventive (par ex. contre la malaria).

Vous avez le choix entre 5 zones de couverture:

- › Zone de couverture 1. Afrique*
- › Zone de couverture 2. Afrique, y compris l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka, le Bangladesh et le Liban*
- › Zone de couverture 3. Europe, y compris l'Afrique
- › Zone de couverture 4. Mondiale, à l'exclusion des Etats-Unis
- › Zone de couverture 5. Mondiale*

*Pour les options Core Care et Standard Care, le choix se limite aux zones de couverture 1 et 2. L'option Select Care ne permet pas de choisir la zone de couverture 5.



Tableau des garanties - Résumé

| | Core Care | Standard Care | Select Care | Essential Care | Executive Care | Elite Care |
|---|--|--|--|--|--|--|
| Prestation annuelle maximale par assuré | Jusqu'à \$ 50.000 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 100.000 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 500.000 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 2.000.000 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 4.000.000 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 6.000.000 par année d'assurance |
| Prestation annuelle maximale en cas d'hospitalisation, par assuré | Jusqu'à \$ 50.000 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 100.000 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 500.000 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 2.000.000 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 4.000.000 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 6.000.000 par année d'assurance |
| Prestation annuelle maximale pour les soins ambulatoires, par assuré | Jusqu'à \$ 1.500 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 2.500 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 3.000 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 4.000 par année d'assurance | Dans la limite de la prestation annuelle prévue par la police | Dans la limite de la prestation annuelle prévue par la police |
| Type de chambre | Chambre individuelle standard | Chambre individuelle standard | Chambre individuelle standard | Chambre individuelle standard | Chambre individuelle standard | Chambre individuelle standard |
| Traitement du cancer | Dans la limite de la prestation annuelle applicable aux hospitalisations | Dans la limite de la prestation annuelle applicable aux hospitalisations | Couvert, dans la limite de \$ 100.000 | Dans la limite de la prestation annuelle applicable aux hospitalisations | Remboursement intégral | Remboursement intégral |
| Maladies chroniques | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral |
| Traitement du SIDA / VIH | Remboursement intégral. Un délai d'attente de 12 mois s'applique | Remboursement intégral. Un délai d'attente de 12 mois s'applique | Remboursement intégral. Un délai d'attente de 12 mois s'applique | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral |
| Maternité sans complications et avec complications | Jusqu'à \$ 2.500 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 3.500 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 3.500 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 5.000 par année d'assurance | Remboursement intégral | Remboursement intégral |
| Vaccins dans le cadre de voyages à l'étranger et médicaments à visée préventive (par ex. contre la malaria) | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral |
| Prestations Evacuation et rapatriement sanitaires | | | | | | |
| Prestation annuelle maximale pour le service d'évacuation et de rapatriement sanitaires, par assuré | Jusqu'à \$ 50.000 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 50.000 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 50.000 par année d'assurance | Dans la limite de la prestation annuelle prévue par la police | Dans la limite de la prestation annuelle prévue par la police | Dans la limite de la prestation annuelle prévue par la police |
| Rapatriement | | | | | | |
| ‣ Zone de couverture | Afrique (sur la base du lieu le plus proche dans lequel le traitement peut être dispensé en Afrique) | Afrique (sur la base du lieu le plus proche dans lequel le traitement peut être dispensé en Afrique) | Afrique (sur la base du lieu le plus proche dans lequel le traitement peut être dispensé en Afrique) | Lieu le plus proche dans lequel le traitement peut être dispensé, dans le monde entier | Lieu le plus proche dans lequel le traitement peut être dispensé, dans le monde entier | Lieu le plus proche dans lequel le traitement peut être dispensé, dans le monde entier |
| ‣ organisation et prise en charge de votre retour ou de votre transport vers un établissement hospitalier | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral |
| ‣ organisation et prise en charge du transport d'un compagnon de voyage assuré et des enfants mineurs | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral |
| ‣ remboursement de vos frais d'hébergement et des frais d'hébergement des membres de votre famille assurés ou d'une personne assurée qui voyagent avec vous | Jusqu'à \$ 150 par jour, dans la limite de 10 jours | Jusqu'à \$ 150 par jour, dans la limite de 10 jours | Jusqu'à \$ 150 par jour, dans la limite de 10 jours | Jusqu'à \$ 150 par jour, dans la limite de 10 jours | Jusqu'à \$ 150 par jour, dans la limite de 10 jours | Jusqu'à \$ 150 par jour, dans la limite de 10 jours |
| Assistance en cas d'interruption de la mission professionnelle de l'assuré: prise en charge des frais de transport du collaborateur de remplacement | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral | Remboursement intégral |

Veuillez consulter le Tableau des garanties pour obtenir des informations détaillées concernant les prestations. Des plafonds de remboursement s'appliquent.

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE POUR LA SOLUTION CIGNA AFRICA

Soins dentaires et optique

Cigna est déterminée à préserver la santé de vos employés. C'est pourquoi nous avons élaboré l'assurance Soins dentaires et optique qui s'ajoute à vos prestations générales afin d'offrir à vos employés une couverture capable de satisfaire l'ensemble de leurs besoins en matière de soins de santé.

Prestations de soins dentaires et optique

| | Standard | Extra |
|---|--------------------------------------|--|
| Prestation annuelle pour les soins dentaires – par assuré | Jusqu'à \$ 500 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 1.000 par année d'assurance |
| Catégorie I - Traitements expérimentaux et préventifs Les prestations incluent: radiographies, détartrage et polissage. | Remboursement intégral | Remboursement intégral |
| Catégorie II - Soins conservateurs de base, traitement parodontal et traitement de lésions dentaires Les prestations incluent: Traitement du canal radiculaire, extractions, interventions chirurgicales, traitements occasionnels, produits anesthésiants, traitement parodontal. | Remboursement à 80% | Remboursement à 80% |
| Catégorie III - Soins conservateurs majeurs Les prestations incluent: Prothèses dentaires: acrylique/synthétique, métal et métal/acrylique; couronnes, inlays, protections dentaires ou plaques occlusales. | Remboursement à 50% | Remboursement à 50% |
| Orthodontie pour les enfants à charge âgés de moins de 18 ans | Remboursement à 50% | Remboursement à 50% |
| Un examen oculaire par année d'assurance, réalisé par un optométriste ou un ophtalmologiste | Remboursement intégral | Remboursement intégral |
| › Prestation annuelle Optique pour: › Verres correcteurs et lentilles de contact › Montures › Lunettes de soleil (prescrites sur ordonnance) | Jusqu'à \$ 100 par année d'assurance | Jusqu'à \$ 200 par année d'assurance |

Remarques (applicables à l'ensemble des prestations de soins dentaires)

- › Le nombre de consultations pour examens et détartrage / polissage est limité à 2 par année d'assurance.
- › Le nombre de bilans dentaires complets est limité à 1 par année d'assurance.
- › Les examens radiologiques sont limités à 4 radiographies inter-proximales et 6 radiographies intra-orales par année d'assurance et à 1 radiographie panoramique tous les 3 ans.
Une radiographie panoramique peut être demandée avant et après un important traitement de Catégorie III.
- › Les traitements parodontaux prolongés sont limités à 1 série par année d'assurance.
- › Un délai d'attente de 12 mois s'applique aux soins dentaires majeurs. Il est toutefois possible, sous certaines conditions, de supprimer ce délai d'attente.

**ENSEMBLE, NOUS POUVONS
CONCEVOIR UNE ASSURANCE
SANTÉ PARFAITEMENT
ADAPTÉE À VOS BESOINS.**



SERVICES EN LIGNE

Pages web personnelles

Dans le monde d'aujourd'hui, vous vous attendez à ce que l'ensemble des services et des informations dont vous avez besoin soient disponibles en ligne.

Nous sommes également de cet avis. C'est pourquoi nous avons mis au point une plateforme en ligne simple d'utilisation, rapide et sécurisée, qui offre à vos employés un accès à tous les éléments essentiels de votre régime d'assurance, à tout moment et depuis n'importe quel endroit.

Des pages web personnelles qui rappellent aux assurés:

- › Ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas
- › Comment obtenir le règlement de leurs factures de soins médicaux
- › Comment nous contacter

Une plus grande autonomie pour vos employés

- › Consultation des décomptes en ligne, y compris les détails relatifs aux paiements
- › Envoi de demandes de remboursement en ligne
- › Recherche d'un médecin ou d'un hôpital partout dans le monde et localisation grâce aux informations de Google Maps
- › Téléchargement de formulaires personnalisés à compléter électroniquement
- › Recherche d'informations relatives aux principales pathologies, depuis l'Allergie... jusqu'au Zona
- › Accès à des programmes santé et bien-être, tels que l'Évaluation des risques pour la santé et le Programme d'assistance aux employés
- › Possibilité de contacter notre Commission médicale pour obtenir des conseils

Online claiming

Grâce au service Online claiming, vos employés font leur demande de remboursement en ligne, en toute sécurité pour leurs données personnelles. De plus, c'est rapide, facile et convivial!

› Online claiming

Les demandes de remboursement en ligne simplifient incroyablement les démarches de vos employés: moins de paperasserie, pas de timbre, pas de retard de livraison par la poste ou l'envoi groupé de votre organisation! En réduisant la quantité de déchets papier, vous contribuez à notre effort en matière de protection de la planète.

› Suivi en ligne de l'évolution des demandes de remboursement

Sur la page d'accueil de leurs pages web personnelles, vos employés prennent connaissance en un coup d'œil de l'état de leurs dernières demandes de remboursement.

› Nous tenons les assurés informés

Vos employés sont informés par e-mail de la réception et du traitement de chaque nouvelle demande de remboursement.

› Des formulaires pré-remplis

Notre formulaire de demande de remboursement en ligne comporte déjà les renseignements personnels de nos assurés, ainsi que leurs données de paiement. Il leur suffit donc de compléter les renseignements concernant les soins. De plus, ils peuvent facilement ajouter de nouvelles informations. Notre formulaire s'en souviendra lors de leur prochaine demande!





Découvrez l'application Cigna Health Benefits

Nous souhaitons nous assurer que nos clients dans le monde entier peuvent accéder simplement et facilement à nos services, à tout moment et depuis n'importe quel endroit. C'est pourquoi nous avons créé l'application mobile Cigna Health Benefits, afin de leur permettre de gérer leur régime d'assurance santé directement depuis leur smartphone.

Une petite application. DE GRANDES FONCTIONS.



Recherche d'un professionnel de santé

- › Recherchez un médecin, un hôpital ou un autre établissement de santé
- › Localisez-le facilement à l'aide de Google Maps
- › Téléchargez et enregistrez les résultats de vos recherches



Cartes d'affiliation

- › Téléchargez ou envoyez des cartes d'affiliation électroniques



Demandes de remboursement

- › Consultez vos anciennes demandes de remboursement
- › Consultez en temps réel l'état d'avancement de vos demandes de remboursement



Coordonnées

- › Contactez nous d'un simple clic

Vous pouvez télécharger gratuitement l'application Cigna Health Benefits depuis l'App StoreSM ou Google PlayTM.

Contactez-nous pour en savoir plus

Nos représentants commerciaux sont toujours disponibles pour répondre par téléphone à toute éventuelle question. N'hésitez pas à les contacter pour toute question concernant Cigna Africa.

Contactez-nous dès aujourd'hui par e-mail, à l'adresse africa@cigna.com ou par téléphone, au + 32 3 217 67 09.

Cigna

Plantin en Moretuslei 299
2140 Antwerpen
Belgium

www.cigna-africa.com

Veuillez consulter les modalités et conditions de notre police d'assurance pour obtenir une liste complète des garanties, des exclusions et des limitations. Il se peut qu'une couverture ne soit pas disponible dans une région où la loi en vigueur en interdit la commercialisation.

Editeur responsable: Cigna International Health Services BVBA • Plantin en Moretuslei 299 • 2140 Antwerpen • Belgium • RPR Antwerpen • VAT BE 0414 783 183
FSMA 13799 A-R

Cigna International Health Services exerce des activités de courtier en (ré)assurance et d'administrateur tiers. Elle est soumise à la supervision de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) en Belgique.

'Cigna' désigne Cigna Corporation et/ou ses filiales et sociétés affiliées. Cigna International et Cigna Global Health Benefits désignent ces filiales et sociétés affiliées. Les produits et services ne sont pas fournis par Cigna Corporation, mais par lesdites filiales et sociétés affiliées et d'autres sociétés sous contrat. 'Cigna' est une marque de service déposée.

Le présent document est exclusivement fourni à titre d'information. Il est réputé exact à la date de sa publication et peut faire l'objet de modifications. Il n'établit aucune obligation contraignante ni ne constitue une quelconque partie de votre contrat de police avec Cigna. Les informations contenues dans le présent document ne doivent pas être interprétées comme des conseils juridiques, médicaux ou fiscaux. Comme toujours, nous vous recommandons de consulter vos conseillers juridiques, médicaux et/ou fiscaux indépendants. Il se peut que les produits et services ne soient pas disponibles dans toutes les juridictions; ils se voient expressément exclus lorsque la loi en vigueur en interdit la commercialisation.

Le contenu sous licence est exclusivement utilisé à titre indicatif. Toute personne représentée dans le contenu sous licence est un modèle. Les informations disponibles sur cette brochure, en ce compris les témoignages cités et les conseils, ne constituent pas des avis médicaux et ne peuvent se substituer à la consultation d'un médecin. Lors de l'élaboration de cette brochure, toutes les mesures nécessaires ont été mises en oeuvre pour s'assurer de l'exactitude des informations présentées. Cigna International Health Services BVBA ne peut être tenue pour responsable de l'inexactitude, d'une mauvaise compréhension ou d'une utilisation inappropriée d'une quelconque information.

La société mentionnée ci-dessous fournit la couverture de l'assurance:

Cigna Global Insurance Company Limited, St Martin's House, Le Bodge, St Peter Port, Guernsey GY1 4AU

Copyright 2016 Cigna Corporation